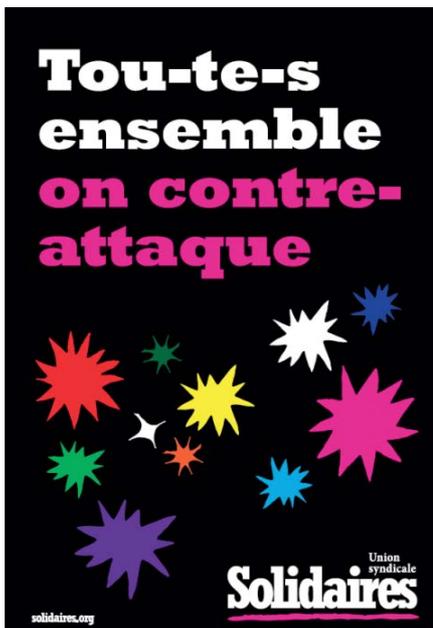




Éditorial

Échos des luttes

Numéro de rentrée engagé et militant !



Dans ce numéro, vous trouverez du mouvement social, du mouvement social et encore du mouvement social tant les attaques du gouvernement sont virulentes et frappent tous azimuts !

Qu'il s'agisse du secteur privé ou du public, des chômeurs et précaires ou des retraités, des jeunes ou des femmes, nous sommes tou.te.s touché.e.s par ces décisions ultra-libérales et anti-sociales... Les manifestations qui ont déjà eu lieu et celles à venir ne sont pas, comme quelqu'un l'a dit d'une façon méprisante, des défilés de logos mais des rassemblements de personnes concernées qui ont des choses à dire et à revendiquer !

Pour lutter au mieux contre ces attaques et ces régressions, nous avons besoin de syndicats motivés et mobilisés. Lors de notre congrès (cf. page 4), nous avons décidé d'être présents dans ces mobilisations et d'orienter nos actions pour les années à venir sur le mal-être au travail, les conditions de travail, l'accompagnement des agents au plus près de leurs besoins, la réflexion sur la disparition des missions de la Fonction publique en général et de nos ministères économiques et financiers en particulier. La multiplication des restructurations, des déménagements, des créations d'agences ou d'autorités cache mal la gabegie de notre administration qui ne sait plus bien où elle va !

Et s'il n'y a pas eu beaucoup de réunions durant les trois mois précédents, **Sud Centrale Solidaires** sera dans toutes celles qui viennent, en administration centrale sur les missions de sécurité, le CTAC et celles sur le ... budget des ministères !

**La mobilisation continue en novembre et décembre !
consultez notre site
www.sudcm.org**

◆ **Le 19 septembre, Sud Emploi** et toutes les organisations syndicales ont manifesté devant Bercy. Pôle emploi se bat pour éviter la suppression de centaines de salariés malgré les six millions de chômeurs. Les syndicats mettront tout en oeuvre pour contrer ce projet et pour défendre leurs emplois et leurs missions.

◆ **Asso Solidaires**, aussi devant nos ministères le 26 septembre. Pour la requalification en emploi de qualité de tous les contrats aidés. 1 374 suppressions d'emplois dans plus de 400 structures à ce jour.

◆ **Sud Radio France** demande à être reçu par le ministère de la Culture pour éviter un jeu de massacre visant l'audiovisuel public. Comme le gouvernement installe un budget d'austérité, avec un plan de suppressions d'emplois, il condamne Radio France à une crise majeure et à une paralysie inévitable.

◆ **Du 18 septembre au 2 octobre, Sud Santé sociaux a lancé « la marche des hospitaliers »**. Chaque jour, une marche d'un hôpital à l'autre est organisée pour faire sauter les non-dits, pour défendre un hôpital d'excellence et de proximité. Ras-le-bol du manque de moyens, de personnel, de la souffrance au travail allant jusqu'à des suicides, des fermetures des hôpitaux...

◆ **Contre la baisse des APL : mobilisation samedi 14 octobre dans toute la France**. Cette mesure est injuste. Le gouvernement prend le risque de mettre en grande difficulté des milliers de locataires, pauvres ou modestes. Et inefficace, car une personne expulsée ou à la rue devra être prise en charge à un coût parfois plus élevé.

**Mobilisation
10/10
Grève**
Solidaires

**Privé
convergence
Public**
Solidaires

**Droit du travail
Logements
Services publics
tou-te-s
concerné-e-s**
Solidaires

**En lutte
jusqu'à la
victoire**
Solidaires

Attaques tous azimuts :

Ordonnances de la loi travail 2, suppression des emplois aidés, hausse de la CSG, diminution des APL, baisse des dotations aux collectivités territoriales, nous assistons à une montée en puissance de l'ultra-libéralisme comme on n'en avait plus vu depuis le thatchérisme...



Les droits des femmes sont la grande cause nationale du quinquennat !

Aïe ! Ça commence mal ! Quelques mois à peine après son élection, le président s'est déjà dédit sur trois points. Une première fois avec l'absence d'un ministère dédié à LA question, une deuxième fois cet été, avec la baisse de 27 % du budget du Secrétariat d'État à l'Égalité et une troisième fois avec la Loi Travail 2.

En effet, qui peut croire que l'assouplissement du Code du travail va renforcer les droits des femmes ? Elles sont déjà les plus vulnérables sur le marché du travail, occupant trois CDD sur cinq, 80 % des temps partiels et sont surreprésentées dans les secteurs non syndiqués. La ministre du travail promet que tout est sanctuarisé, mais, quid des réaménagements de poste pour les femmes enceintes, des congés enfant malade, des primes... qui seraient désormais négociés dans l'entreprise et plus au niveau des branches ? Le nouveau code va encore faciliter les licenciements, allonger la durée des contrats précaires, permettre d'imposer des horaires étendus. De plus, il sera désormais possible d'imposer des clauses de mobilité sans que la loi fixe de limite géographique ni d'obligation de prendre en compte la situation familiale des salarié.e.s.

On nous prendrait pas pour des quiches ?

2

Si, pour le moment, ce sont principalement les salarié.e.s du privé qui sont concerné.e.s, le tour des agents des fonctions publiques ne tardera pas ! Pour certains dossiers, nous sommes déjà touchés : non compensation de la hausse de la CSG, suppression du jour de carence, suppression de postes, contractualisation et externalisation à tout-va...

C'est pour qui l'addition ?

Sud Centrale Solidaires sera extrêmement attentif à la « fusion » des différentes instances du personnel et à la disparition annoncée du CHSCT. Cette fusion entérine la défiance de Macron et du MEDEF à l'égard des syndicats. Défiance que l'on retrouve aussi dans le projet de loi sur la sécurité intérieure qui va entraîner un étouffement de l'opposition et rogner les capacités de mobilisation.

Aujourd'hui, parmi les populations les plus pénalisées figurent les retraité.e.s, accusé.e.s de tous les maux et de tous les déficits ! Demain, nous serons aussi des retraité.e.s et nous pâtirons tou.te.s de l'effet de ces mesures !

À quoi bon le rétablissement du jour de carence ?

Le jour de carence a été instauré une première fois sous la présidence de Nicolas Sarkozy en 2012. Début 2014, cette mesure jugée « injuste, inutile et inefficace » a été abrogée par Maryse Lebranchu, ministre de la Fonction publique. En juillet 2017, Gérard Darmanin, actuel ministre de l'Action et des Comptes publics, a annoncé son intention de le rétablir pour janvier 2018. Pour nous, fonctionnaires, l'État ne compensera pas la perte de salaire comme c'est en partie le cas dans le privé et cela ne résoudra en rien les problématiques de fond qui sont la dégradation de nos conditions de travail, qui amènent les arrêts de travail. « Faire et défaire, c'est toujours faire » dit la sagesse populaire. Mais quand même au bout d'un moment, c'est usant pour les agents qui subissent ces changements...

Fusion des instances = disparition ?

Les salarié.e.s sont de plus en plus nombreux.ses à parler de souffrance au travail, le harcèlement n'est plus un vague concept mais quelque chose de bien réel et de plus en plus dénoncé, les maladies professionnelles sont mieux reconnues... Alors, quelle drôle d'idée de vouloir procéder à la fusion des différentes instances représentatives du personnel ! Sous prétexte d'une « meilleure connaissance globale des dossiers », il s'agit en réalité de diminuer le nombre de délégué.e.s et donc le nombre d'heures consacrées aux dossiers à examiner. Pour l'instant, seul le secteur privé est concerné mais demain ? **Sud Centrale Solidaires** s'inquiète de voir ces instances disparaître et, avec elles, les délégué.e.s syndicaux impliqué.e.s et questionnant l'Administration sur ses choix.

mobilisationS collectiveS !

Sur l'ensemble des réformes, comme toujours !, il y a le sort réservé aux femmes : toujours plus précaires, toujours plus vulnérabilisées, toujours premières victimes des inégalités...

Et la Fonction publique ?

D'une façon générale, à force de réformes diverses et variées, c'est la question de l'accomplissement des missions de la Fonction publique qui se pose avec acuité. Ce n'est pas vraiment une surprise puisque le candidat Macron l'avait clairement annoncé durant sa campagne. Se fendant même d'une lettre aux fonctionnaires leur disant à quel point ils sont géniaux MAIS. Dans ce type de déclaration, il y a toujours un « mais ». Et le « mais » en question s'accompagnait d'un propos tout aussi lénifiant sur le recours à des expertises extérieures, tellement meilleures pour la Fonction publique (sic)... Au regard du nombre d'agents qui se voient ainsi poussés dehors, il y a fort à parier que, eux, ne trouvent pas ça si extraordinaire...

Et puis, les états généraux des services publics prévus par le gouvernement se sont transformés en grand forum de l'action publique. En parallèle, le gouvernement a également annoncé le lancement d'un Comité Action Publique 2022 (CAP22). Les objectifs de ce comité sont clairs : « conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions ». Ben voilà, ça s'est dit !

Comme on le voit, nous sommes tou.te.s concerné.e.s par ces



attaques. En tant que parents, en tant que citoyen.ne.s, en tant qu'usagers des services publics, et bien sûr en tant qu'agents de la Fonction publique... Pour contre-attaquer nous devons nous retrouver côte-à-côte, public-privé, jeunes-seniors... dans la mobilisation !

Et les (futur.e.s) retraité.e-s ?

Les retraité.e.s grognent et avec raison ! Plus de 8 millions d'entre eux seront touchés par la hausse de la CSG... Alors même qu'ils sont déjà taxés, fiscalisés et que leur retraite est gelée depuis près de 5 ans, cela constitue une véritable attaque contre leur pouvoir d'achat. Et ce n'est pas par hasard si leur grogne porte aussi sur la suppression des emplois aidés. Ils sont particulièrement impactés par cette mesure puisque les emplois aidés sont principalement dans le secteur de l'aide à la personne !

Les futur.e.s retraité.e.s que nous sommes peuvent aussi trembler : la nomination d'un haut-commissaire aux retraites ne laisse présager rien de bon quand on sait que le président a toujours déclaré qu'il souhaitait uniformiser les systèmes de retraite en appliquant les mêmes règles de calcul pour tous (public et privé, régimes spéciaux...). Ce type de réforme en période d'austérité n'a qu'une seule visée : faire des économies...

CSG : les fonctionnaires dindons de la farce !

Créée en 1991 sous le gouvernement Rocard, la CSG (contribution sociale généralisée) à la fois impôt et cotisation sociale était à l'origine de 1,1 % des revenus ; elle est passée à 7,5 % en 1998 avec quelques exonérations pour les revenus les plus faibles.

Aujourd'hui, le gouvernement a prévu une hausse de 1,7 % avec comme prétexte de « boucher le trou de la sécu » : recette totale de 100 milliards. Et il est prévu que cette recette se monte à 120 milliards en 2018, soit une augmentation de 20 % ! La crédibilité du gouvernement sur l'absence d'augmentation des impôts est mise à mal.

Contrairement à ce que le gouvernement annonce, non, tous les actifs ne verront pas d'augmentation du pouvoir d'achat, les fonctionnaires en sont exclus. C'est certainement parce que les fonctionnaires doivent rentrer dans la catégorie « des fainéants » qu'il n'y aura pour eux qu'une compensation temporaire et partielle de la CSG.

L'idée qui se cache derrière cette pseudo-réforme est surtout de permettre à l'État de reprendre la main sur l'assurance-chômage gérée par les syndicats patronaux et salariaux dans un cadre paritaire et de négociation.

VIII^e congrès de Sud Centrale Solidaires des 21 et 22 septembre 2017



Dans cette période qui s'annonce difficile pour l'ensemble des travailleurs, ce congrès a été pour nous l'occasion de rappeler et de revendiquer encore plus fortement notre type de syndicalisme et nos valeurs.

Notre syndicalisme est un syndicalisme qui critique le système capitaliste et propose des projets alternatifs, la construction d'un rapport de force et la lutte contre

toutes les formes de discriminations. Des valeurs, solidaires, unitaires, démocratiques, qui nous portent et qui nous permettent d'exercer notre militantisme en ayant toujours en tête cette ligne de conduite.

Nous continuerons à proposer aux agents une permanence ouverte et accessible, des conseils et le soutien dont ils ont besoin, individuellement et au travers d'actions collectives. Nos permanences sur les différents sites permettront de répondre à toutes vos questions (cf. ci-dessous les dates, lieux et horaires).

Et puis, il y a des élections professionnelles en décembre 2018. Nous y participerons pour y porter ces valeurs et ce projet de transformation sociale. Et pour pouvoir, dans chaque instance paritaire, ministérielle et d'administration centrale, défendre et porter les demandes des agents, contrecarrer les projets parfois nocifs de l'administration et d'une façon générale, revendiquer l'existence même d'un service public efficace et utile à tous et à toutes !



Action sociale,
Solidaires finances vient de publier un guide sur l'action sociale de nos ministères.
Pour vous le procurer, contacter
Sud Centrale Solidaires

Je souhaite prendre contact

Nom :
Prénom :
Grade / échelon :
Service / site :
Courriel :



vous écoute

Prochaines permanences ouvertes de 12h à 15h :

- à **Bercy** (pièce 0064 bât Vauban) : 17 octobre, 14 novembre et 15 décembre
- à **Atrium** (pièce 1359) : 17 octobre, 16 novembre et 15 décembre
- à **Condorcet** (pièce 2162 bât D) : 9 octobre, 16 novembre et 15 décembre
- à **Ivry** (pièce 1238) : 17 octobre, 14 novembre et 14 décembre

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à prendre rendez-vous avec nous

Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Grade / échelon :
Service / site :
Courriel :

Syndicat Sud Centrale Solidaires

Tél. : 01 53 18 79 96 / 8 80 68 / 8 07 06 / 8 73 31 / 8 60 22

syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr - www.sudcm.org